



Tubize, le 03/01/2013

**Monsieur Carlo Di Antonio**

**Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature de la Forêt et du patrimoine.**

**Chaussée de Louvain n° 2**

**5000 Namur**

Monsieur le Ministre,

Comme vous la savez très certainement, certains cours d'eau traversant Tubize passent de situations de pré-alerte en situations d'alerte à une cadence jamais connue auparavant. Nous sommes arrivés à un stade où l'anxiété et la peur des riverains, situés en zone à risque sont devenues quasiment permanentes. Nous constatons et ceci pour tous les cours d'eau que depuis les catastrophiques inondations des 13 et 14 novembre 2010, quasi rien n'a été fait en matière de prévention à Tubize. Cette situation étant devenue intenable, nous nous tournons une fois de plus vers le Ministre ayant en charge les voies d'eau navigables, non navigables (1<sup>ère</sup> catégorie) et les travaux publics pour faire le point de la situation :

### **Le Hain :**

Lors des inondations du jeudi 4 octobre 2012 à Clabecq, le débit du Hain est passé brutalement à 19 M3/s. Monsieur Paul Dewil a accordé un interview à TVCOM. En réaction, nous lui avons adressé une lettre qui est restée malheureusement sans réponse. ( Le contenu de cette lettre est accessible sur notre site [www.sos-inondations-tubize](http://www.sos-inondations-tubize) sous la rubrique « courriers ».

Nous nous permettons dès lors de reprendre ensemble les problèmes constatés :

### **Constaté par les autorités communales.** (journal communal n° 59 « Le Betchard » en pièce jointe)

- Aucune balise d'alerte n'existe sur le Hain contrairement à la Samme et à la Senne. L'alerte SMS a donc été tardive pour le Hain et à temps pour les autres cours d'eau.
- La ZIT UCB de Wauthier-Braine n'a fonctionné que pour 30 %, soit +/- 15.000 M3.
- Lors de pluies abondantes, une grande quantité d'eau arrive dans le Hain au pied du viaduc de Wauthier-Braine.
- A la station d'épuration à Braine le Château, au moment critique, le collecteur de la station déversent 5000 m3/heure dans le Hain. (soit 1,4 m3/s)
- Dans les rues concernées, égouttage déficient.
- Manque de curage et de nettoyage du Hain et de ses berges.
- Sortie du Hain dans le canal encombrée par les déchets en tout genre.

### **SOS-Inondations-Tubize a constaté :**

- La ZIT UCB de Wauthier-Braine n'a pas fonctionné du tout. (Gestionnaire : SPW DGO3)
- Un niveau du canal trop haut entre l'écluse d'Ittre et Lembeek. (Gestionnaire : les Voies Navigables Flamandes)
- Le gabarit du pont à la confluence Hain/canal, ne nous semble pas assez important. (Gestionnaire : SPW DGO3).

- Phénomène de vases communicants dans le Hain à sa confluence avec le canal. Suite à la pression des eaux du canal lors de bassinées montantes, le courant du Hain part à contresens. Ce phénomène entrave le bon écoulement de ce cours d'eau.

- Le Hain ne possède aucun limnimètre après la station d'épuration récemment mise en service, la quantité d'eau rejetée par la station n'est donc pas surveillée comme il se doit.

- Aucune information n'est donnée pour ce cours d'eau à haut risque sur « info-crue ».

- Un goulet situé sur le Hain entre l'Avenue du Hain (à hauteur du n°31) et la Route Provinciale favorise le débordement de ce cours d'eau en cas de crue.

- Les bassins d'orage situés au pied du viaduc de Wauthier-Braine ne sont pas entretenus et remplis de vase. (Gestionnaire : Travaux publics)

- Depuis la mise en service de la station d'épuration IBW de Braine-le Château, les rejets de cette station font qu'en cas de crue, les eaux du Hain montent beaucoup plus rapidement, accentuant de la sorte les risques d'inondations en aval et plus particulièrement aux lieux-dits : Rogissart et 45. (Gestionnaire : l'IBW)

### **Mesures de prévention préconisées par SOS-Inondations-Tubize**

- Placer des balises d'alerte et ceci pour que l'alerte SMS arrive chez les riverains bien avant le débordement du cours d'eau.

- Prévoir une ZIT UCB qui fonctionne à 100 % de ses capacités.

- Vider de leur vase les bassins d'orage situés au pied du viaduc de Wauthier-Braine pour qu'ils soient capables de recevoir les eaux pluviales.

- Placer un limnimètre après la station d'épuration, la quantité d'eau rejetée par la station sera donc surveillée comme il se doit.

- Transmettre les informations de ce limnimètre sur « info-crue » pour une bonne informations des citoyens.

- Curer et entretenir le Hain à heure et à temps.

- Enlever régulièrement les déchets à la confluence du Hain et du canal.

- Curer le canal au maximum, celui-ci pourra alors jouer pleinement son rôle d'immense bassin d'orage.

- En cas d'alerte de crue, abaisser le niveau du canal au maximum pour permettre au Hain de bien s'y déverser.

- Faire en sorte que les éclusiers des trois régions soient prioritairement informés des niveaux d'alerte de crue de la Samme et du Hain .

- Dès l'alerte de crue lancée, mettre en place des procédures pour que les éclusiers abaissent au maximum le niveau du canal.

- Etudier le gabarit du pont à la confluence Hain/canal, ce gabarit ne nous semble pas assez important .

- Etudier le gabarit du 1<sup>er</sup> pont de la rue des Combattants. (en cas de crue, le Hain déborde en 1<sup>er</sup> lieu à cet endroit) ou envisager l'aménagement d'un by-pass.

- Etudier la possibilité que le Hain puisse s'écouler facilement, sans entrave et sans débordement entre l'Avenue du Hain et la Route Provinciale.

### **Nos conclusions :**

Si aucune mesure d'importance n'est prise rapidement, le pire est à craindre pour l'avenir. Nous retenons aussi la solution évoquée lors du conseil communal du 17/12/2012 par l'Echevin des inondations, à savoir: l'aménagement d'un by-pass vers le canal à Clabecq.

### **La Senne :**

Il s'en est fallu de très peu pour que les riverains de la Senne ne subissent, lors de l'alerte du 23 décembre 2012, de nouvelles inondations.

Nous nous permettons de rappeler que nous revendiquons toujours, la réalisation des trois bassins d'écrêtement retenus par l'étude SEPRO, pour des quantités stockables de 1.529.000 M3, à savoir:

• Senne à Steenkerque	758.700 M3
• Brainette à Steenkerque	483.353 M3
• Tubize centre	<u>287.546</u> M3
Total	1.529.500 M3

Si les promesses sont bien respectées, au début de 2013, un premier bassin de rétention d'environ 200.000 M3 d'eau sera aménagé à Steenkerque en amont de Rebecq. Ceci est un bon début, mais il est impératif et urgent de réaliser les autres bassins d'écrêtement prévus dans l'étude SEPRO.

Dans ce cadre, pourriez-vous nous confirmer que l'aménagement du bassin de Steenkerque débutera bien durant le premier trimestre de 2013 ?

### **Mesures de prévention préconisées par SOS-Inondations-Tubize**

- Aménagement en amont de Tubize de zones d'immersion temporaires en suffisance.
- Curage de la Senne et entretien des berges à heure et à temps (comme à Ripain)

### **Le canal Charleroi/Bruxelles :**

Nous nous permettons de rappeler nos courriers des 07/02/2012 et 12/06/2012 (accessibles sur notre site) par lesquels nous vous soumettions des propositions de prévention contre les débordements du canal, à savoir:

- Un dialogue interrégional, pour avoir une vue globale de la gestion du canal.
- Un canal bien entretenu, curé à heure et à temps
- Une rétention maximale de la Samme et du Hain par la construction de ZIT en amont.
- Des constructions de digues (comme à Lot et Ruisbroek) pour protéger les habitations situées en dessous du niveau du canal, en particulier les habitations de la rue des Déportés, du zoning Fabelta et le centre de Tubize.
- Révision de la gestion de la vanne de Lembeek pour l'utiliser de façon « régularisable » en tenant compte des mesures prises en amont et en aval sur la Senne et sur le canal.
- Augmentation des capacités de turbinage ou des by-pass des écluses, et ceci pour pouvoir libérer plus rapidement les eaux des biefs vers la mer.
- En cas d'alerte de crue, diminuer le niveau du canal pour augmenter sa capacité de réception d'eau.
- Que les responsables des voies d'eau navigables (Wallonnes, Flamandes et Bruxelloises) et plus particulièrement le personnel affecté aux écluses soient préalablement et prioritairement informés des niveaux d'alerte de crue de la Samme et du Hain, par exemple par transmetteur d'alarme sur GSM.
- Que le débordement du canal soit mentionné dans l'inventaire des risques repris à l'article 26/b de l'A.R. du 16/02/2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.
- Que les éclusiers obtiennent les outils adéquats afin d'être informés des prévisions de crues et du niveau des cours d'eau en temps réel, à savoir la Samme pour les éclusiers Wallons, le Hain et la Senne pour les éclusiers Flamands, ceux-ci doivent pouvoir anticiper les événements en toute connaissance de cause.
- Qu'à l'avenir les provinces, les communes, les riverains et les entreprises situées en bord de canal soient informés par les voies navigables des risques de débordement.

Par votre courrier du 09/08/2012, vous nous informez «*qu'un rapport complet sur les points que nous avons soulevés (notre courrier du 12/06/2012) a été sollicité auprès des services compétents, et vous sera transmis prochainement* »

Pouvez-vous avoir l'amabilité de nous communiquer ce rapport complet, relatif aux points concernant la gestion du canal et repris ci-dessus ?

## Sennette - Etude de faisabilité d'un by-pass de crue de la Sennette vers le canal à Oisquercq.

La Direction des cours d'eau non navigables (SPW-DG03) envisage une étude de faisabilité d'un by-pass de crue de la Sennette vers le canal à Oisquercq à moyen terme, ainsi que d'autres actions et études.

Nous sommes opposés dans l'état actuel des choses à déverser un supplément d'eau dans le canal. En effet, le canal subit déjà actuellement les crues de la Samme et du Hain. Y ajouter les crues de la Sennette ne ferait qu'accentuer les difficultés que nous connaissons. L'implantation de ce by-pass ne pourra être envisagée que lorsque l'augmentation des capacités de turbinage ou des by-pass des écluses sera réalisée par nos amis flamands, l'objectif étant de libérer plus rapidement les eaux des biefs vers la mer. Nous ne voulons plus connaître une rue des déportés, un zoning Fabelta et un centre de Tubize envahis par les débordements du canal. Pourrions-nous connaître vos intentions à ce sujet ?

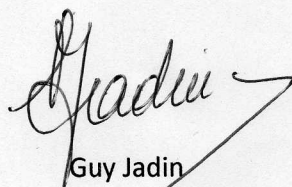
### Pertuis obstrué de la Sennette.

Entre t'il toujours dans vos intentions comme votre prédécesseur Monsieur Lutgen de remettre la Sennette à ciel ouvert entre Oisquercq et Clabecq ?

SOS-Inondations-Tubize souhaite toujours, Monsieur le Ministre pouvoir vous rencontrer, et ceci pour faire le point, avec vous, de la situation actuelle, et vous exposer nos récents diaporamas qui sont les résultats de nos investigations, la réunion programmée le 1<sup>er</sup> mars 2012 ayant été annulée, pouvez-vous programmer une nouvelle date pour nous rencontrer ?

En espérant votre aide et des réponses de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'association,  
Co-Présidents



Guy Jadin



Christian De Brabanter

Contact : G. Jadin - Bld.Deryck 26/4 - 1480 Tubize - Tel : 02 355 60 66

Copie de la présente adressée aux sinistrés, et aux autorités responsables.

Notre site internet : [www.sos-inondations-tubize.be](http://www.sos-inondations-tubize.be)

# Inondation

## Débordement du Hain

*Article du journal communal  
"Le Betchard" n°59 de novembre 2012.*

La nuit du jeudi 4 octobre dernier, des pluies intenses sont tombées sur la Vallée du Hain et ont entraîné une crue subite de la rivière débordant ainsi notamment dans le quartier du 45 et du Rogissart. S'il n'est pas encore possible actuellement de déterminer exactement les causes de cette subite inondation, nous avons pu tirer les constatations qui suivent :

Constatations	Actions
<b>ALERTES</b>	
Aucune balise d'alerte n'existe sur le Hain contrairement à la Samme et à la Senne. L'alerte SMS a donc été tardive pour le Hain et à temps pour les autres cours d'eau.	Le SETHY confirme vouloir installer deux balises sur le Hain (à Braine-l'Alleud et Braine-le-Château).
<b>ZONE D'IMMERSION TEMPORAIRE UCB À WAUTHIER-BRAINE</b> D'une capacité de 50.000 m <sup>3</sup> , cette zone est censée retarder la montée des eaux en aval.	
Elle n'a fonctionné que pour 30 % soit +/- 15.000 m <sup>3</sup> .	Le SPW fera des travaux provisoires très rapidement. Les travaux complémentaires permettant d'optimiser le fonctionnement du bassin seront effectués dans les deux mois.
<b>VIADUC AUTOROUTIER À WAUTHIER-BRAINE</b>	
Lors de pluies abondantes, une grande quantité d'eau arrive dans le Hain au pied du viaduc.	La Commune de Braine-le-Château propose une ZIT à la rue du Try avec une capacité de ± 30.000 m <sup>3</sup> .
<b>STATION D'EPURATION IBW À BRAINE-LE-CHATEAU</b>	
Au moment critique, le collecteur et la station déversent 5000 m <sup>3</sup> /heure dans le Hain (soit 1.4 m <sup>3</sup> /s).	Le SPW, les Communes et l'IBW envisagent de créer une ZIT de 10.000 m <sup>3</sup> à proximité de la station d'épuration.
<b>LES RUES CONCERNÉES</b>	
Egouttage déficient ; Manque de curage et de nettoyage du Hain et de ses berges ; Sortie du Hain dans le canal encombrée par des déchets en tout genre.	<b>Commune :</b> Nettoyage complet de l'égouttage - travaux entamés ce mardi 9 octobre ; Enlèvement des végétations sur l'ancien parking du Brico terminé ce mardi 9 octobre.  <b>Travaux à réaliser par le SPW :</b> Prochainement : le nettoyage et l'entretien du Hain et de ses berges ; La rehausse de la berge à hauteur de l'ancien parking Brico ; L'enlèvement des encombrants dans le Hain.

### Informations complémentaires :

Le 9 octobre dernier, la Commune de Tubize a effectué un relevé topographique de la zone située à l'arrière du car wash pour y créer si possible une zone tampon. En concertation avec les canaux houillers, la commune étudiera la possibilité d'augmenter le volume de sortie des eaux du Hain dans le canal. La Commune de Braine-l'Alleud a entamé les travaux d'une ZIT de 100.000 m<sup>3</sup> au lieu dit «Le Paradis».